

APESS : Proposition de contribution à la Conférence CEDEAO, novembre 2015

"Comment mieux appuyer la transformation des exploitations familiales d'éleveurs"

1. Intérêt de l'APESS pour l'exercice de bilan lancé par la CEDEAO

Les dix ans de l'ECOWAP constituent une bonne opportunité pour faire le bilan de sa mise en œuvre et tirer les leçons à la fois des réussites et des difficultés rencontrées par les différents acteurs et partenaires dans cette mise en œuvre. L'ECOWAP a été une politique intégrative, une politique consensuelle et un contrat social, politique et économique entre la région et l'ensemble des acteurs dont ceux de la société civile et des organisations professionnelles des producteurs. Nous associer à la construction de cet évènement important de la vie de la région est de ce fait une initiative que nous apprécions. Cette participation à la préparation de cet évènement est pour nous un moment à saisir pour souligner le dynamisme de cette région grâce à celui de la CEDEAO avec la contribution des acteurs majeurs que sont notamment le Hub Rural avec l'ensemble de ses collaborateurs et des organisations professionnelles des producteurs que sont le ROPPA, le RBM et l'APESS, qu'il soutient, pour ne citer que ceux là, mais aussi l'ensemble des parties prenantes.

L'ECOWAP souligne le fait que le modèle agricole actuel *"consistant à consommer essentiellement des ressources naturelles et de la main-d'œuvre mal rémunérée est un modèle qui n'est désormais plus viable. Une transformation de l'agriculture est nécessaire pour assurer une perspective durable et sortir de l'ornière de la pauvreté la majorité des ruraux qui en vivent."* Ceci vaut bien entendu autant pour la production animale que pour la production végétale.

La politique agricole régionale ECOWAP de la CEDEAO affirme *"la vision d'une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales...et le cinquième objectif spécifique de cette vision mentionne "l'intensification durable des systèmes de productions". ... Le premier axe majeur de cette politique porte sur "l'amélioration de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture."*

Cette vision consacre celle de la transformation des exploitations familiales qui constitue l'un des axes des orientations stratégiques sur lesquelles les éleveurs membres de l'APESS se sont accordés en 2013 pour promouvoir un *"élevage familial moderne de vie contribuant à une société de bien être"*¹. C'est donc sur ce thème des **conditions à assurer pour favoriser la transformation des exploitations familiales d'éleveurs** que l'APESS propose de construire sa

¹ Références du DOS

contribution à la Conférence de la CEDEAO. Nous nous baserons pour ce faire sur les connaissances fines que nous ont données les études réalisées par les éleveurs eux-mêmes dans les exploitations familiales de sept pays membres de la CEDEAO (Nigeria, Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée et Guinée Bissau) et deux en Afrique centrale (Cameroun et Tchad) en 2013 et 2014. L'APSS poursuit actuellement ces études de façon à disposer d'un dispositif permanent de suivi et de conseil aux exploitations familiales qui accompagne les décisions de transformations des familles et qui est susceptible de contribuer à l'Observatoire régional des exploitations familiales que la CEDEAO cherche par ailleurs à promouvoir.

2. Schéma de la contribution de l'APSS à la Conférence de la CEDEAO

Les études réalisées par l'APSS montrent que la plupart des exploitations familiales développent des stratégies économiques et sociales pour faire face aux aléas climatiques, économiques et politiques, assurer leur sécurité alimentaire, et autant que possible se promouvoir. Contrairement à un préjugé répandu, elles ne sont nullement figées mais introduisent en permanence des innovations dans leurs systèmes de production et leur organisation familiale. C'est ce qui explique que depuis 50 ans leur production, notamment bovine et laitière, se soit accrue dans l'ensemble des pays de la CEDEAO et que, plus particulièrement dans chacun des pays sahéliens, non seulement les troupeaux aient pu être reconstitué après chaque grande sécheresse, mais que la production ait globalement augmenté. Nos études permettent d'identifier quelques uns des ressorts de cette "résilience".

Cependant, les "bilans simplifiés" réalisés avec l'ensemble des membres des familles qui composent ces exploitations, et qui mettent en balance les apports de la production animale et végétale de ces exploitations familiales et leur consommation, montre que certaines exploitations dégagent des résultats très positifs et réinvestissent dans leur exploitations, mais que la majorité d'entre elles obtiennent des résultats insuffisants pour dégager des surplus leur permettant d'investir comme souvent elles souhaiteraient le faire pour améliorer leurs performances. Or elles n'ont pas accès aux financements qui leur permettraient de faire de tels investissements.

Selon notre expérience, la transformation des exploitations familiales d'éleveur se fait de façon discrète et constante, mais elle se heurte à trois obstacles principaux qui limitent son ampleur et son impact :

1. Les EF ont des idées pour se transformer, mais la plupart n'ont pas de ressources propres suffisantes pour le faire avec une ampleur significative. La CEDEAO a prévu de telles ressources, mais il manque les instruments et mécanismes permettant de les mettre à la disposition des exploitations familiales : l'effet d'entraînement visé ne se produit pas.

2. La transformation des exploitations familiale se fait à travers des prises de décision au niveau de chaque famille qui s'effectuent à différents moments de la vie de la famille (options production en début de campagne ou avant le départ en transhumance, réajustements en fonction de la conjoncture, évènements familiaux). Un accompagnement approprié de ces décisions de transformation que prennent les exploitations familiales (EF) elles-mêmes permet d'en augmenter de façon significative la pertinence et la portée. Cet accompagnement consiste essentiellement en aide à l'analyse, fourniture d'informations techniques et économiques, mise en lien avec des offreurs de services ou des opérateurs économiques. Ceci nécessite la construction de dispositifs de caractérisation des EF et d'appui/conseil aux EF portés par des animateurs-éleveurs. En effet ces derniers sont les plus à même de comprendre les stratégies que développent ces familles et ils sont également les mieux écoutés par les familles parce qu'ils sont issus du milieu. Mais pour être efficaces, de tels dispositifs doivent être gérés par les organisations d'éleveurs et fonctionner dans la durée. Les organisations d'éleveurs doivent développer des compétences et disposer de moyens pour assurer la durabilité et la qualité de ces dispositifs.
3. Les entretiens avec les familles que l'APSS réalise dans le cadre des bilans simplifiés des EF montrent que ces EF ont des stratégies qui reposent sur plusieurs types d'activités (pastorales, agricoles, extra-agricoles), et utilisent plusieurs leviers. Ainsi, pour assurer les dépenses familiales et réduire les risques, mais également pour investir, elles jouent sur plusieurs tableaux. Cependant le succès de leurs stratégies est largement conditionné par le dynamisme de l'économie locale et l'existence d'un environnement favorable avec des investissements collectifs adéquats. Une approche trop sectorielle de la transformation des exploitations, axée simplement sur la production animale et végétale, ne permettra pas d'assurer durablement leurs performances. Il nous apparaît que sur ce point la politique agricole de la CEDEAO gagnera à l'avenir à élargir son champ d'action.

3. Propositions

Les propositions que nous formulerons en conclusion de notre contribution se concentreront sur la question du financement de l'appui à la transformation des exploitations familiales. En effet, si on ne peut pas atteindre la sécurité alimentaire tant visée en Afrique de l'Ouest sans l'amélioration de la performance des exploitations familiales, cette amélioration de leur performance dépend des innovations issues de la recherche, mais également en grande partie de questions de financement. La CEDEAO a déjà beaucoup fait dans ce sens. La mise en place de l'ARAA et celle de la BIDC sont des exemples illustratifs de ses efforts. Mais, les mécanismes de financement mis en place connaissent une rupture dans la chaîne de

financement. Comment, par exemple, partir de l'ARAA pour arriver à l'exploitation familiale elle-même ? Quel mécanisme de continuité a-t-on prévu ?

Le financement des EF est complexe, mais leur compétitivité et leur performance dépendent à la fois du ciblage et des types de financement à mettre en place.

Partant de ce qui précède, notre proposition réside en la création de trois types de fonds au niveau régional alimentant des fonds nationaux. Ces fonds sont complémentaires :

1. Un "**fonds d'appui aux initiatives familiales**", ou "fonds de promotion de l'EF" où les familles sont éligibles. Un tel fonds devrait être destinés à l'ensemble des familles, et ne pas être dédié uniquement aux activités d'élevages. Il s'agirait d'un fonds de crédit qui soit accessible aux EF (articulation à trouver avec la proposition du ROPPA).
2. Un **système de financement de l'appui/conseil aux EF** par les organisations d'éleveurs (en lien avec les services publics de proximité, lorsqu'ils existent, et avec la recherche). Un tel système nécessite des animateurs qui vont passer plus de temps avec les familles, un système de collecte de données avec un dispositif qui se renouvelle pour être dans la durée (parce que les bilans à faire vont se répéter d'une année sur l'autre pour pouvoir mesurer les progrès réalisés par les familles et réajuster les appuis à leur fournir). Un tel système doit être durable et son financement devrait être soutenu en grande partie par la région (ce qui n'exclue pas une contribution des familles bénéficiaires). Il va ainsi falloir construire ce dispositif dans la durée. Pour cela les OP doivent être appuyée par la région parce qu'elles sont les seules à pouvoir assurer cette durabilité. Pour que cela réussisse, la région devrait accepter de le financer
3. Enfin, puisque l'exploitation familiale ne vit pas seulement des productions animales et végétales, mais que sa durabilité dépend aussi des facteurs extra agricoles et des conditions cadres, un autre fonds devrait également financer les investissements collectifs. Il s'agirait d'un **fonds d'appui aux initiatives locales collectives** accessible aux collectivités territoriales et aux organisations communautaires d'intérêt public (par exemple comités de gestion des terroirs ou des parcours). Un tel fonds constituerait un complément indispensable pour accompagner les progrès des EF parce que les communes et/ou collectivités territoriales qui devraient mettre en place un tel fonds n'ont pas assez de ressources pour le faire.

30 mars 2015